

FICHE BILAN

FONDS DE TRAVAUX URBAINS (FTU)

VILLE DE ROUBAIX

FICHE BILAN FTU

QUARTIER CONCERNE : Est - Ouest - Nord - Sud - Centre

TITRE DU PROJET : Réappropriation de l'espace vert devant l'école Brossolette

Référence du projet : FTU / 2018/68/S

REFERENT TECHNIQUE DU PROJET : Service des espaces publics

DESTINATAIRE DE LA SUBVENTION FTU :

LIEU DE REALISATION :

Espace vert devant l'école Brossolette

OBJECTIFS INITIAUX DU PROJET :

Depuis plusieurs années, de nombreux parents d'élèves de l'école Brossolette étaient en demande de plusieurs aménagements sur le site « Brossolette » comportant notamment l'école, la salle de sport Jean-Pierre Rousselle, le Comité de quartier et l'ITEP.

D'une part, ils souhaitaient conforter leur cheminement à pied entre le parking devant la Salle de sport et l'école, qui longe le Comité et traverse le jardin, à même l'herbe. Parcours particulièrement inconfortable en temps de pluie, et pour les poussettes.

D'autre part, ils souhaitaient pouvoir profiter davantage de l'espace vert devant l'école, sur lequel ils se retrouvent en allant amener ou récupérer leurs enfants.

Les objectifs initiaux visaient donc à répondre à cette demande.

DEROULEMENT DETAILLE DU PROJET :

Pour répondre à la première demande concernant le parcours vers l'école : le chemin herbeux emprunté par les parents a été matérialisé de manière à assurer une liaison confortable du parking à l'école, passant devant les locaux du Comité de quartier.

L'aménagement de l'espace vert a finalement été réalisé à l'intérieur de l'école, au vu des nombreuses contraintes techniques soulevées. Les habitants, et en particulier les parents, se sont mis d'accord pour déplacer la clôture de la cour de l'école de manière à y intégrer une parcelle de l'espace vert, longée par le nouveau chemin. Sur le nouvel espace de verdure à l'intérieur de la cour, des jeux d'équilibre ont ensuite été installés.

MODIFICATIONS EVENTUELLES DU PROJET :

Concernant l'objectif d'appropriation de l'espace vert devant l'école, la première idée de créer un espace à usage mixte (scolaire et hors scolaire) a dû être abandonnée au vu des contraintes de sécurisation que cela posait. Pour une simplicité d'usage, le choix a été fait entre les acteurs d'intégrer l'espace vert à la cour de l'école, les enfants pouvant ainsi en profiter pendant les horaires d'ouverture de l'école.

ORIGINES ET CAUSES :

Le site Brossolette est particulièrement difficile à sécuriser, du fait de ses nombreuses ouvertures. Ouvrir un espace mixte engendrait pour le personnel de l'école une surveillance et une gestion des entrées/sorties incompatibles avec leurs fonctions, en l'absence de gardien.

PARTENAIRES ASSOCIES :

Comité de quartier des Hauts-Champs
Ecole Brossolette
APE Brossolette
Service Espaces publics
Service Education
Mairie de quartiers Sud

NOMBRE D'HABITANTS MOBILISES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROJET :

Une dizaine de Parents d'élèves de l'école Brossolette ont été mobilisés, ainsi que les membres du Comité de quartier des Hauts-Champs.
L'équipe projet globale a réuni les habitants (parents d'élèves en particulier), le Comité de quartier, la Directrice de l'école Brossolette et l'équipe municipale.

EVALUATION DU PROJET AU REGARD DES OBJECTIFS INITIAUX, RESULTATS OBTENUS (points positifs, difficultés, rencontrées, moyens mis en place pour y remédier...) :

Aspects positifs : Le nouveau sentier est très apprécié des parents qui ont fait part de leur satisfaction à l'association des parents d'élèves.

Le nouvel espace à l'intérieur de la cour offre aux enfants une aire de détente récréative et verte appréciée.

L'équipe projet, et tout particulièrement les parents ont su faire preuve de discernement et ont été facilitateurs face à la complexité technique du projet.

Aspects négatifs : l'objectif d'appropriation de l'espace vert par les parents n'a pu aboutir compte-tenu des contraintes techniques.

Remarques/informations complémentaires :

CALENDRIER DU PROJET REALISE :

De juillet à sept 2019 : création du chemin liant le parking à l'école

De Novembre à décembre 2019 : intégration d'un nouvel espace vert dans la cour et aménagement avec installation des jeux d'équilibre.

PHOTOS DU SITE AVANT TRAVAUX :



PHOTOS DU SITE APRES TRAVAUX :



BUDGET REALISE DU PROJET

DEPENSES			RECETTES		
	Montant HT	Montant TTC		Montant HT	Montant TTC
Achat et pose de Fournitures Achat des jeux et pose	7520,00	9024,00	Ville : Service Espaces publics	13 452,95	17 058,23
Aménagement Création du cheminement	10 506,42	12 607,70	Conseil Régional :	4573,47	(4573,47)
Charges de personnel			Autres recettes :		
Autres frais			Ressources propres :		
TOTAL	18026,42	21 631,70	TOTAL	18026,42	21 631,70

Temps bénévoles		Bénévolat	
Autres (à préciser)		Dons	
Total des valorisations		Total des valorisations	

SIGNATURE DU REFERENT TECHNIQUE DU PROJET :	Fait à Roubaix, le.....
--	-------------------------

DATE D'ACHEVEMENT DU PROJET FTU :
--

**CADRE RESERVE AU COMITE DE GESTION URBAINE DU FTU
RELEVÉ DE DÉCISION DU COMITE DE GESTION URBAINE DU FTU**

BILAN DU PROJET FTU

QUARTIER CONCERNE : Est - Ouest - Nord - Sud - Centre

Date du Comité de Gestion Urbaine du FTU :

Date de dépôt de la demande de subvention FTU :

TITRE DU PROJET :

Référence du projet : FTU /...../...../.....

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE :

DÉCISION DU CGU DU FTU :

Favorable

Défavorable

A représenter (avec les éléments suivants) :

.....

- Montant de la subvention FTU accordé : euros (Total)
- Montant de l'acompte FTU accordé : euros
- Montant du solde FTU accordé : euros
- Montant total de la subvention FTU reçu : euros

LE DÉROULEMENT DE L'ACTION EST CONFORME AU PROJET PRÉSENTÉ : OUI NON

.....

LA FICHE BILAN EST COMPLÈTE ET FOURNIT SUFFISAMMENT D'INFORMAION POUR RENDRE COMPTE DU PROJET : OUI A COMPLÉTER

.....

LE MONTANT ACCORDÉ PAR LE FTU EST JUSTIFIÉ PAR DES FACTURES CONFORMES : OUI NON

.....

LE BUDGET EST DÉTAILLÉ ET ÉQUILIBRÉ (SOUS RÉSERVE DE VÉRIFICATION DU BUDGET) : OUI NON

.....

REMARQUES/OBSERVATIONS/CONDITIONS DE VERSEMENT :

.....

Le –La Président(e) de séance
du Comité de Gestion Urbaine du FTU :
Signature

FACTURE N° 190611.012

ROUBAIX / Ecole Brossolette - Agrès d'équilibre et bancs
 Chantier : 061920820ROUBAI - ROUBAIX / ECOLE BROSSOLETTE
 - MOBILIERS

MAIRIE DE ROUBAIX

17 GRAND' PLACE
 CS 70737
 59066 ROUBAIX CEDEX 1
 Référence client : CMAROUB

A TEMPLEMARS, le 30 novembre 2019

ENGAGEMENT JURIDIQUE N° I140 20190065 DU 01/08/2019

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
<u>Selon devis n° 1920820</u>				
DETAILS DES PRESTATIONS				
Fourniture et pose de mobilier Robina de chez Kompan NRO802, y compris contrôle par un bureau extérieur	U	1.00	780.00	780.00
Fourniture et pose de mobilier Robina de chez Kompan NRO803, y compris contrôle par un bureau extérieur	U	1.00	1 240.00	1 240.00
Fourniture et pose de mobilier Robina de chez Kompan NRO820, y compris contrôle par un bureau extérieur	U	1.00	1 430.00	1 430.00
Fourniture et pose de mobilier Robina de chez Kompan NRO821, y compris contrôle par un bureau extérieur	U	1.00	2 070.00	2 070.00
Fourniture et pose de mobilier Robina de chez Kompan NRO702, y compris contrôle par un bureau extérieur	U	2.00	890.00	1 780.00
Remise en état / engazonnement des abords	F	1.00	220.00	220.00
Total				7 520.00

Montant Total H.T. 7 520.00 €
T.V.A. 20 % 1 504.00 €
Montant T.T.C. 9 024.00 €

Valeur en votre aimable règlement par VIREMENT le 14/01/2020

Pour être libérateur, votre règlement doit être effectué à l'ordre de Factofrance - TSA 71100 - 92988 LA DEFENSE CEDEX - TEL 01.46.35.70.00 - RIB : 13580 00001 00137307020 95 - BIC : FACFRPPXXX - IBAN : FR76-1358-0000-0100-1373-0702-095 - qui le reçoit par subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage et devra être avisée de toute réclamation relative à cette créance.

Tout retard de paiement impliquera une pénalité égale à une fois et demie le taux d'intérêt légal par mois de retard

« Art. D. 441-5. - Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé

SOREVE
 Z.A. de Templemars
 Rue du Plouvier
 59175 TEMPLEMARS
 Tél. 03 20 16 88 66 - Fax 03 20 16 88 60

Page 1 / 1

Réf/client : 590127ROUBAIX

Hôtel de Ville

Lettre de commande
Engagement juridique I140 20190059
Marché n° 2017159
Code service ESPACES_PUBLICS

Monsieur le Maire
17 Grand Place
CS 70737
59066 ROUBAIX Cédex 01

PINSON PAYSAGE NORD
Siège social
182, rue Georges Brassens
CRT 3 - 59273 Fretin
CS 10483 - 59814 Lesquin cedex
T. +33 3 20 07 38 67
F. +33 3 20 38 63 12
www.atalian.com

Agence Lens
14, rue de l'Europe
62300 Lens
T.+33 3 21 75 41 20
F.+33 3 21 13 61 80

FACTURE N° 19090176

LENS, le 30-09-2019

	Quantité	Unité	Prix unitaire	Mt HT Euro
Création d'un cheminement, rue Brosselette				
Sur la ville de ROUBAIX				
A- Création d'un cheminement en sable				
de marquise	1	Ens	7887,10	7887,10
B- Accès en enrobé				
	1	Ens	2619,32	2619,32
RIB : Crédit Agricole Ile de France 18206 00427 60269482641 71				
	Montant H.T.	% TVA	Montant T.V.A.	Mont TTC Euro
	10 506,42	20,00	2 101,28	12 607,70
Net à Payer €				12 607,70

Chèque à 30 jours

Date échéance : 30/10/2019

**TAUX PENALITES DE RETARD : Taux d'Interêt de la BCE majoré de 10 points de
pourcentage et de plein droit et sans autre formalité une indemnité forfaitaire
pour frais de recouvrement de 40 €**

PINSON PAYSAGE NORD
14 Rue de l'Europe
Bois Rigault
62300 LENS
T 03 21 75 41 20 F 03 21 13 61 80
Siret 487 50 3760 0047